

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données caractére personnel.

Maladie

Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : *1417*

Société :

Actif Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : *WASMISH MOHAMMED*

Date de naissance : *10/01/1949*

Adresse : *33 Rue 131 GRP N QUARTIER ODESSA*

Tél. : *06 77 06 60 53*

Total des frais engagés : *1068,90* Dhs

Cadre réservé au Médecin

Dr. Nozha EL MERGHOUD
Médecine Générale
Médecine de travail
Bd Ibnou Sina Groupe 9 Imm. 106 Appart N° 4
El BARAKA Hay Hassani Tél. 0522 90 81 15

MUPRAS
24 SEP. 2020
MOHAMED ACCIHL

Cachet du médecin :

Date de consultation : *10/09/2020*

Nom et prénom du malade : *WASMISH MOHAMMED*

Age :

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie : *Rachitite*

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : *10/09/2020*

Le : *10/09/2020*

Signature de l'adhérent(e) : *Oussama JF*

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
10/09/2020	C	01	168,90 DH	Dr. Nouria EL MIERAKI Médecine Générale Médecine de Travail Babouha Sina Groupement n° 106 Appt N° 4 BAKAKA Hay Hassan Tel 0522 90 82 15

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Montant de la Facture
Dr. Nouria EL MIERAKI Téléphone : 0522 90 82 15 687/4ème étage 31 et Rue 130/CE1 Oulfa Tel: 0522 90 50 09 - Tél: 0522 90 52 98	10.09.2020	168,90

ANALYSES - RADIographies

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
Dr. Nouria EL MIERAKI Téléphone : 0522 90 82 15 687/4ème étage 31 et Rue 130/CE1 Oulfa Tel: 0522 90 50 09 - Tél: 0522 90 52 98	15/09/2020	700,00 DH	

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	Coefficient des Travaux
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
				Coefficient des Travaux
				MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

O.D.F PROTHESES DENTAIRES

H	25533412	21433552
D	00000000	00000000
B	35533411	11433553
G		

DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

H	25533412	21433552
D	00000000	00000000
B	35533411	11433553
G		

[Création, remont, adjonction]
Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Dr. Nozha EL MERGHADI

Médecine Générale
Spécialisé en Médecine de Travail

Lauréat de la F.M.C.
Université Hassan II



الدكتورة نزهة المرغادي

الطب العام
أخصائية في طب الشغل

خريجة كلية الطب
جامعة الحسن الثاني بالدار البيضاء

Casablanca le 10/09/2020

N° 1 WA SNIH NOHAMED

18,40

Gastrite x

S.V

S.P

99,00

ecas 23/09/2020

LOT 191336
EXP 04/2022
PPV 99.00DH

oedem 20-g At 28

gel f. le at

21,50

Migrâgme

PPV:21DH50
PER:05/22
LOT:J1601

168,90

gel ss 91

S.V

LYS PHARMA SARL AU
TAHIRI-JOUTI Jaouad
Docteur en Pharmacie
687, angle Bd Oued Sebou
et Rue 158, El Oulfa
CASABLANCA
Tél/Fax: 05 22 90 90 90

Dr. CHAHRANI
VERIFIE

Dr. Nozha EL MERGHADI
Médecine Générale
Médecine de Travail
Bd Ibnou Sina Groupe 9 - Immeuble 106 - Appt N° 4 - EL BARAKA - Hay Hassani
Tél : 0522 90 82 15

شارع ابن سينا مجموعة 9 - عمارة 106 - الرقم 4 - البركة - الحي الأسطنفي -

Bd Ibnou Sina Groupe 9 - Immeuble 106 - Appt N° 4 - EL BARAKA - Hay Hassani

البريد الإلكتروني : elmerghadinozha@gmail.com

حرك جيدا قبل الشرب.

لا تتركه في متناول الأطفال.

يتم التخزين في درجة حرارة أقل عن 30 منوية.

لا يجب الحفاظ على الفازورة لمدة تزيد عن 6 أشهر.

Bien agiter avant usage. Ne pas réfrigérer.

Tenir hors de portée des enfants.

Fabricant titulaire de licence au Royaume Uni:

Reckitt Benckiser Healthcare (UK) Ltd, Hull, HU8 7DS

Gaviscon Advance, l'épée et le cercle sont des marques de commerce.

Utiliser dans les 6 mois après ouverture.

AMM1198 DH 40

PPV Lemha

Dr. Nozha EL MERGHADI

Médecine Générale
Spécialisé en Médecine de Travail

Lauréat de la F.M.C.
Université Hassan II

الدكتورة نزهة المرغادي

الطب العام

أخصائية في طب الشغل

خريجة كلية الطب

جامعة الحسن الثاني بالدار البيضاء

10 SEP 2020

WASDIK MOHAMED

Test Regs. à l'Ihei

Dr. Nozha EL MERGHADI
Médecine Générale
Médecine de Travail
Bd Ibnou Sina Groupe 9 - Immeuble 106 - Appt N° 4 - EL BARAKA - Hay Hassani
Tél : 0522 90 82 15 E-mail : elmerghadinozha@gmail.com

شارع ابن سينا مجموعة 9 - عمارة 106 - البركة - الحي الحسني

**Bd. Ibnou Sina Groupe 9 - Immeuble 106 - Appt N° 4 - EL BARAKA - Hay Hassani
البريد الإلكتروني : elmerghadinozha@gmail.com**

Casablanca le, 15-09-2020

FACTURE N° 000142424

Nom, Prénom du patient : Mr Mohamed WASMIH

Date de l'examen : 15-09-2020

Type d'examen : Examen biologique

Demande N° : 2009150313

Médecin demandeur : Dr NOZHA EL MERGHADI

Récapitulatif des analyses

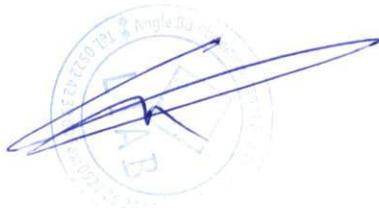
CN	Analyse	Val	Clefs
9106	Forfait traitement autre échantillon Test respiratoire à l'urée	B0 -	B HN

Total des BHN : 700

Montant total en chiffre : 700DHS

Montant Total en lettres : sept cents dirham

Opération bénéficiant de l'exonération à la TVA sans bénéfice du droit déduction conformément à l'article 91-VI-1° du Code Général des Impôts.





LIAB

المختبر الدولي للتحاليلات الطبية

LABORATOIRE INTERNATIONAL D'ANALYSES BIOMEDICALES

Professeur Abdellah BENSLIMANE

Ex Professeur d'Immunologie à la Faculté de Médecine, Casablanca.

Ex Directeur de l'Institut Pasteur du Maroc.

Medecin Prescripteur : Dr NOZHA EL MERGHADI

Spécialité : Médecine générale – Allergologue

Adresse :

Correspondant :

Edition du: 15-09-2020 à 13:30

Dossier N° : 2009150313

MR MOHAMED WASMIH

Né(e) le : 10-01-1949

Prélevé : reçu le 00-00-0000

à (heure non communiquée)

Analyses	Résultats	Intervalles de référence	Antériorités
----------	-----------	--------------------------	--------------

ANALYSES ISOTOPIQUES

**Recherche d'hélicobacter pylori: Test respiratoires à l'urée 13C TAU-KIT
(Infrarouge/IR-Force 200)**

T0 en delta o/oo :	-25.87
T30 en delta o/oo :	-23.42
T30-T0 en delta o/oo :	2.45
Résultat :	Absence d'Hélicobacter pylori

*T30-T0 en delta o/oo : <5 : Résultat négatif
: >=5 : Résultat Positif*

Demande validée biologiquement par : Prof. BENSLIMANE Abdellah

Prof. Abdellah BENSLIMANE
*Laboratoire International
d'Analyses Biomédicales*
Angle Bd Abdelmoumen et Rue Arrachati
Casablanca
Tél: 0522 42 39 70 Fax: 0522 26 22 09

* Suite à notre déménagement et au retard administratif dû au confinement, la direction du LIAB a pris la décision d'effectuer une suspension volontaire de l'accréditation du LIAB pour une courte durée afin de valider l'ensemble des données administratives et techniques.

Page 1 sur 1
Horaires d'ouverture
Lundi au Vendredi : 7h30 - 18h30 / Samedi : 7h30 - 13h00